Pratiques de classe et autorité

Conférence de consensus - 10 février 2010

Présentation du jury

Président du jury :

Bernard REY	Université Libre de Bruxelles, professeur en sciences de l'éducation

Membres du jury :

Jean-Louis AUDUC	IUFM académie de Créteil - université Paris12, directeur-adjoint 1er degré
Françoise BARBE	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, professeur agrégée de philosophie, site Scientifique Technologique et Professionnel, 93 Saint-Denis
Aline BLANCHOUIN	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, professeur EPS, site du 1er degré, 93 Livry-Gargan
Sylvie CADOLLE	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, maître de conférences, sociologue, CIRCEFT
Serge COSPEREC	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, professeur agrégé de philosophie, site du 1er degré, 93 Livry-Gargan
Arnaud DUBOIS	IUFM académie de Créteil - université Paris12, professeur agrégé d'histoire-géographie, site du 2nd degré, 94 Créteil
Jean-Paul FAURET	Inspection académique du Val-de-Marne, directeur d'école
Dominique GELIN	IUFM académie de Créteil - université Paris12, directrice-adjointe 2nd degré
Jean-Pierre GONDELLE	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, professeur certifié de philosophie, site du 1er degré, 94 Bonneuil sur Marne
Jean-Pierre HEDOUIN	Inspecteur Général de l'Éducation nationale
Véronique MAINGUY	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, professeur agrégée d'histoire-géographie, site du 2nd degré, 94 Créteil
Serge MONTAGNAT	Rectorat académie de Créteil, professeur certifié en SVT, associé à la formation continue du 2nd degré
Jean-Charles PETTIER	IUFM académie de Créteil - université Paris 12, professeur certifié de philosophie, site du 1er degré, 77 Melun
Chantal POPHILLAT	Rectorat académie de Créteil, Conseillère Principale d'Éducation, lycée François Mansart, 94 La Varenne St Hilaire
Jean-François SORO	Rectorat académie de Créteil, professeur agrégé d'arts plastiques, associé à la formation continue du 2nd degré

Les membres du jury déterminent un ensemble de questions qui seront prises en compte par les conférenciers afin d'assurer l'articulation entre le compte-rendu de leurs recherches et leur diffusion auprès des formateurs d'enseignants.

Le jury est en charge de la rédaction d'un texte de synthèse devant faire l'objet d'une publication électronique sur le site de l'IUFM et dans un numéro de la revue "Recherche et Formation".